

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Le BTS Électrotechnique forme des spécialistes de l'étude, de la mise en oeuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique.

QUALITÉS REQUISES

- S'intéresser aux environnements électriques et au numérique
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé et autonome
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Étudier** un système technique industriel : pré-étude, modélisation, conception et industrialisation
- **Présenter** un projet : demande du client, diagnostic, élaboration du dossier technique, mise en œuvre
- **Organiser** un chantier

- **Durée de la formation** : 2 ans — Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études** : BAC+2
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 5
- **Code diplôme** : 320-25520 • **Code RNCP** : 35346
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti-financement OPCO
- **Nombre d'heures de la formation** : 1400

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Culture générale et expression	4h	4h
Mathématiques	6h	6h
Langue vivante (anglais)	4h	4h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Conception / étude préliminaire	9h	8h
Analyse, diagnostic, maintenance	2h	2h
Conduite de projet / chantier	2h	4h
Conception, étude détaillée du projet	5h	3h
Réalisation, mise en service d'un projet	3h	4h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines en centre de formation : alternance de 2 semaines en CFA et 2 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/bts/bts-electrotechnique-partir-de-2022/12188-referentiel-bts-electrotechnique.pdf>

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein. Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment. C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.

Métiers accessibles :

- Chef-fe de chantier
- Domoticien-ne
- Électromécanicien-ne
- Régisseur-euse lumière
- Responsable service après-vente
- Technicien-ne d'essais

POURSUITE D'ÉTUDES

- CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Licence Électronique, énergie électrique, automatique
- Licence pro Domotique
- Licence pro Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence pro Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Diplôme d'ingénieur en électronique et électrotechnique



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.
Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (7,50 € le repas pour l'année scolaire 2022-2023). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap.

EXAMEN L'apprenti est convoqué aux différentes épreuves à une date donnée et une heure précise. Il doit obligatoirement passer toutes les épreuves de son BTS lors de la session de juin. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès du CFA avant de déposer votre demande d'inscription.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Le BTS Electrotechnique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel industriel de l'électrotechnique, bac STI2D, bac général... Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP.FR - plus d'infos sur le site. Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup (courant janvier pour la session débutant en septembre). Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus à l'exception des personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- Inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau

Des tests de positionnement pourront être mis en place pour les autres candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau d'électrotechnique de l'établissement. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

Moyens humains

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, l'apprenti est évalué tout au long de sa formation (devoirs surveillés, examens blancs, oraux). L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme PRONOTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti.

ÉPREUVE

U1 Culture générale et expression
U2 Langue vivante étrangère : anglais
U3 Conception - étude préliminaire
U4 Analyse, diagnostic, maintenance, conduite de projet
U51 Conduite de projet / chantier
U52 Conception - étude détaillée, réalisation, mise en service d'un projet
U61 Conception, étude détaillée du projet
U62 Réalisation, mise en service du projet
UFI Langue vivante facultative

MODE

Ponctuel - Écrit
CCF
CCF
Ponctuel - Écrit
CCF
CCF
Ponctuel - Pratique
Ponctuel - Pratique
Ponctuel - Oral

DURÉE

4h
4h
4h
1h40
1h40
40min



Contact : Inès PRIETO - Directrice des Etudes
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) i.prieto@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z